



# La soupe au caillou AUTOUR DES RÉGIONS!

24 septembre 2009

Par l'équipe du Collectif

Numéro 307

Mauricie



## Le gouvernement doit démontrer plus d'ouverture

Vingt-huit organisations étaient présentes autour de la table lundi dernier à Trois-Rivières, dans le cadre de la tournée des régions coprésidée par les ministres Sam Hamad et Lise Thériault. Il n'y avait aucune personne en situation de pauvreté, ce que certains participants n'ont pas manqué de faire remarquer aux élus. Par rapport à cette absence inacceptable, les participants ont eu droit à la même réponse que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean : plus tôt dans le processus, des focus groups ont eu lieu avec des personnes en situation de pauvreté...

Les participants ont fait valoir que, pour le prochain plan d'action gouvernemental, des mesures souples étaient préférables à des mesures «mur à mur». Ils ont rappelé que les organismes de la région travaillent déjà de concert et que ce qui leur manque cruellement, ce n'est pas de la créativité ou du réseautage, mais d'abord et avant tout un plus grand soutien financier de la part de l'État. Plusieurs participants ont aussi repris les revendications de MISSION COLLECTIVE.

### Dans le parc en face

Des manifestants s'étaient donné rendez-vous dans un parc situé à proximité du lieu officiel

de la consultation. À travers le brouhaha des tambourins et des slogans scandés, un tract a circulé. Les gens le signaient puis le déposait dans une boîte.

L'état d'esprit des manifestants oscillait entre la joie d'être là ensemble, dehors, et le mécontentement de ne pas pouvoir être en dedans. Plusieurs avaient l'impression que les dés étaient pipés d'avance, qu'il s'agissait là d'une consultation bidon. Leur message, que la lutte à la pauvreté passe par le respect des droits fondamentaux des personnes, a été transmis au ministre Hamad par l'entremise d'une lettre. Ils ont exigé que le gouvernement fasse davantage preuve d'ouverture par rapport aux revendications nationales portées par le mouvement d'ici l'adoption du prochain plan (voir page 2).

Sorti avec ses collègues pour aller à la rencontre des manifestants, M. Hamad s'est vu remettre la boîte contenant les tracts signés. On lui a alors expliqué que, pour prendre connaissance de son contenu, il allait devoir la briser. Il s'agissait là d'une façon symbolique de lui rappeler que les personnes en situation de pauvreté n'ont d'autres choix que de briser leur p'tit cochon à chaque mois pour survivre.

### Des interrogations persistent

Après la consultation en Mauricie, plusieurs interrogations persistent. Quel sera le traitement réservé aux mesures nationales mises de l'avant lors des consultations régionales? Quelle est la raison du déplacement à Bonaventure de la consultation gaspésienne? Quand sera-t-on la date de toutes les consultations? Quand les groupes sauront-ils s'ils sont invités ou non? Ce n'est pas en laissant ces questions demeurer que le gouvernement réussira - comme il le souhaite et comme la Loi lui prescrit - à mobiliser l'ensemble de la société dans la lutte à la pauvreté et, par surcroît, les personnes qui la vivent et les associations qui les représentent. Pourtant, la lutte à la pauvreté le mérite bien.

### Les prochaines consultations

Vendredi 25 septembre  
Centre-du-Québec



Lundi 28 septembre  
Montérégie



Surveillez la parution de la Soupe du mercredi 30 septembre pour un compte-rendu de ces rencontres.



### Du matériel pour les consultations

Du matériel à utiliser dans le cadre des consultations régionales est dorénavant disponible sur le site du Collectif, au [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca). Il suffit de cliquer sur le dossier *Consultations pour le deuxième plan d'action gouvernemental*, en bas à gauche sur la page d'accueil, pour accéder au guide de préparation et de participation (en trois parties), à des outils types de communication ainsi qu'à des analyses et des campagnes portées par d'autres organisations nationales. Du matériel supplémentaire sera mis en ligne sur le site prochainement; visitez-le régulièrement!

# **Parce que la lutte à la pauvreté passe par le respect des droits fondamentaux des personnes**

Trois-Rivières, 21 septembre 2009

Monsieur,

En juin dernier, vous lanciez une série de consultations visant à vous alimenter en vue de l'élaboration du deuxième plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Ainsi, le 15 juin dernier se tenait le Rendez-vous national de la solidarité. Lors de cette consultation, plusieurs organisations vous ont signifié qu'une réelle lutte à la pauvreté impose la reconnaissance par l'État de sa responsabilité quant à l'application des droits fondamentaux, tels que définis par le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

Nous sommes maintenant rendus à l'étape des consultations régionales. Force nous est de constater qu'entre le mois de juin et cette étape régionale, vous n'avez pas pris en compte les revendications portées par les mouvements sociaux, revendications sans cesse martelées depuis plusieurs années.

Devant la situation, nous nous voyons dans l'obligation d'interpeller votre gouvernement à nouveau.

Pour affirmer qu'il a une réelle volonté de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement devra nous en convaincre. Il devra notamment nous indiquer ce qu'il entend faire en matière d'amélioration des protections sociales. Sans quoi, il nous donnera raison de croire que cette démarche de consultation n'est qu'un exercice de validation de la stratégie gouvernementale.

Nous croyons que pour réellement lutter contre la pauvreté, le gouvernement doit reconnaître que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des violations de droits humains fondamentaux et qu'il a la responsabilité de veiller à leur respect et à leur protection, notamment en y consacrant les ressources nécessaires.

Nous demandons au gouvernement d'affirmer que la lutte à la pauvreté passe par une meilleure redistribution de la richesse et une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres.

Finalement, nous demandons au gouvernement de démontrer son ouverture réelle à l'adoption de mesures telles :

1. La fin des catégories à l'aide sociale;
2. Un rehaussement significatif de toutes les prestations d'aide sociales et du salaire minimum;
3. Le financement d'un plan de développement du logement social qui soit réellement à la hauteur des besoins;
4. Un véritable contrôle des loyers;
5. La fin du détournement des pensions alimentaires;
6. Une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité étudiante et des jeunes adultes.
7. Le renforcement des services publics universels et gratuits

Monsieur Hamad, il vous reste donc plusieurs mois avant la parution du second plan de lutte pour nous démontrer votre ouverture.

#### **Organismes signataires :**

*Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROM), Centre des femmes de Shawinigan, Centre des femmes L'Héritage, Ébyon – Centre Jacques-Jobidon, Regroupement pour la défense des droits sociaux du Cap-de-la-Madeleine, Comité logement Trois-Rivières, Comité pour la défense des droits sociaux de La Tuque, Mouvement vert de la Mauricie, Comité d'action des non-syndiqués, La Gazette de la Mauricie, Corporation de développement communautaire de Maskinongé, Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM).*

#### **Organismes appuyeurs:**

*Syndicat de la fonction publique du Québec – région Centre-du-Québec, Estrie et Mauricie, Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, CLÉ en éducation populaire de Louiseville, Conseil régional FTQ Mauricie/Centre-du-Québec, Syndicat de la fonction publique du Québec – région Laurentides, Lanaudière et Outaouais, AQDR des Chenaux, Mouvement action chômage des Chenaux, Comité de solidarité Trois-Rivières, Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (CSQ).*



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

**www.pauvrete.qc.ca**